

emeis
Société anonyme à conseil d'administration
Siège social : 12, rue Jean Jaurès - 92813 Puteaux Cedex
RCS Nanterre 401 251 566

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 AVRIL 2026**

L'an deux mille vingt-six, le mardi 7 avril, à 15h les membres du Conseil d'administration (le Conseil) de la Société se sont réunis.

.../...

7 – Compte-rendu du CNR du 3 avril 2026.

Mandats d'administrateurs

Non-renouvellement du mandat d'administrateur de M. Guillaume Pepy

Le Conseil d'administration prend acte, à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés, que M. Guillaume Pepy n'a pas demandé le renouvellement de son mandat d'administrateur arrivant à échéance à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide, à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés, de ne pas proposer à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le renouvellement du mandat d'administrateur de M. Guillaume Pepy.

Nomination de M. Olivier Dussopt en qualité d'administrateur

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide, à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés :

- de proposer à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la nomination de M. Olivier Dussopt en qualité d'administrateur pour une durée de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2029 ; et
- sous réserve de l'approbation de la résolution correspondante ci-dessus, de nommer M. Olivier Dussopt en qualité de Président du Conseil d'administration pour la durée de son mandat d'administrateur.

A C

Renouvellement du mandat d'administrateur et du mandat de Directeur général de M. Laurent Guillot

Le Conseil d'administration prend acte , à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés, que :

- M. Laurent Guillot a demandé le renouvellement de son mandat d'administrateur arrivant à échéance à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ; et
- le mandat de Directeur général de M. Laurent Guillot arrive à échéance à l'issue de la première réunion du Conseil d'administration suivant l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide , à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés :

- de proposer à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le renouvellement du mandat d'administrateur de M. Laurent Guillot pour une durée de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2029 ; et
- de renouveler, à compter de la première réunion du Conseil d'administration suivant l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le mandat de Directeur général de M. Laurent Guillot pour une durée de quatre années, soit jusqu'à l'issue de la première réunion du Conseil d'administration suivant l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2029.

Renouvellement du mandat d'administratrice de la Caisse des Dépôts et Consignations

Le Conseil d'administration prend acte, à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés, que la Caisse des Dépôts et Consignations a demandé le renouvellement de son mandat d'administratrice arrivant à échéance à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide, à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés, de proposer à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le renouvellement du mandat d'administratrice de la Caisse des Dépôts et Consignations pour une durée de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2029.

Renouvellement du mandat d'administratrice de MASCSF Epargne Retraite

Le Conseil d'administration prend acte, à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés, que MASCSF Epargne Retraite a demandé le renouvellement de son mandat d'administratrice arrivant à échéance à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide, à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés, de proposer à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le renouvellement du mandat d'administratrice de MASCSF Epargne Retraite

pour une durée de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2029.

Renouvellement du mandat d'administratrice de Mme Frédérique Mozziconacci

Le Conseil d'administration prend acte, à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés, que Mme Frédérique Mozziconacci a demandé le renouvellement de son mandat d'administratrice arrivant à échéance à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide, à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés, de proposer à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le renouvellement du mandat d'administratrice de Mme Frédérique Mozziconacci pour une durée de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2029.

Certifié conforme le 30 juin 2026

Aulde Courtois

Directrice de la gouvernance & Secrétaire du Conseil d'administration

Aulde Courtois